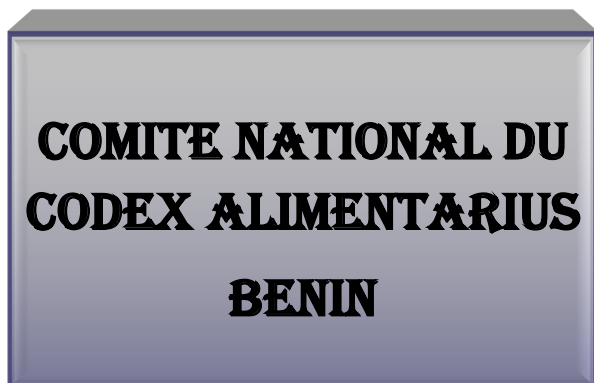


RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE**

**DIRECTION DE L'ALIMENTATION ET
DE LA NUTRITION APPLIQUÉE**

**SECRETARIAT PERMANENT DU CO-
MITÉ NATIONAL DU CODEX ALI-**



1— Qu'est-ce que le Codex Alimentarius

Le Codex Alimentarius est un recueil de normes alimentaires et textes apparentés internationalement adoptés et présentés de manière uniforme.

Ces normes et textes ont pour objet de protéger la santé des consommateurs et assurer des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires.

Le Codex Alimentarius comprend des normes pour tous les principaux produits alimentaires, traités, semi-traités ou bruts, destinés à être livrés aux consommateurs.

2— Le Codex et sa Structuration.

La Commission du Codex Alimentarius est composée des principales structures de fonctionnement suivantes :

- la Commission mixte FAO/OMS du Codex
- le Comité exécutif du Codex
- le Secrétariat du Codex ;
- les organes subsidiaires du Codex.

Elle a été créée depuis 1963 et est constituée des États membres de l'OMS et de la FAO; des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ayant le statut d'observateur auprès de la Commission.

Elle adopte les normes et autres textes proposés.

Elle est dirigée par un président et trois vice présidents qui sont élus parmi les représentants, suppléants ou conseillers pour un mandat d'un an renouvelable une fois.

Le Comité exécutif de la Commission (CCEXEC) agit en tant qu'organe exécutif de la Commission

Le secrétariat du Codex

Il assure la coordination des travaux entre les comités, suit en permanence la planification des activités des Comités, veille à ce que les textes du codex restent pertinents et conformes par rapport aux connaissances scientifiques les plus récentes

Les organes subsidiaires.

- Comités du Codex

Ils préparent les projets de normes à soumettre à la commission.

- Comités de Coordination

Ils coordonnent les activités et mettent au point les normes régionales ou les projets de normes à soumettre à la Commission. Ils sont les services centraux de liaison avec les Comités Nationaux du Codex .

3- Que fait le codex

Il élabore des normes qui protègent les consommateurs et garantissent les pratiques loyales de commerce des produits alimentaires.

Ces normes concernent les additifs alimentaires, les pesticides, les résidus de médicaments vétérinaires, les aliments pour bétail, les contaminants, les toxines, l'étiquetage, les méthodes d'échantillonnage, l'inspection, la certifications à l'import et à l'export et la qualité hygiénique et nutritionnelle des aliments.

4– Impact des normes du codex Alimentarius dans le commerce international des produits alimentaires

- Les normes Codex garantissent la sécurité sanitaire des aliments en vue de leur mise sur les marchés,
- Les normes du Codex Alimentarius fournissent aux gouvernements, aux industriels et aux consommateurs du monde entier, des informations précieuses dans les prises de décisions.
- Les normes et textes apparentés du Codex servent de référence pour le règlement des différends commerciaux au niveau de l'OMC

5– Composition du Comité National du Codex Alimentarius du Bénin

Il est composé comme suit:

au niveau des Ministères :

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

- ♦ Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée,
- ♦ Institut National des Recherches Agronomiques du Bénin
- ♦ Direction de la Production végétale
- ♦ Direction de l'Elevage
- ♦ Direction de la Production Halieutique
- ♦ Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire,
- ♦ Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin,

Ministère de la Santé

- ♦ Direction Nationale de la Protection Sanitaire
- ♦ Agence Béninoise de Régulation des Pharmacies
- ♦ Agence Nationale des Soins de Santé Primaires

Ministère de la justice

- ♦ Direction de la Législation et de la Codification,

Ministère de l'Industrie et du Commerce

- ♦ Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité
- ♦ Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

Ministère de l'Economie et des Finances

- ♦ Direction Générale des Douanes et Droits Indirects,

- ♦ Direction Générale du Budget,

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- ♦ Faculté des Sciences Agronomiques

Ministère de l'Eau et des Mines

- ♦ Direction Générale de l'Eau

au niveau des association de consommateurs

- ♦ Collectif des associations de consommateurs

au niveau des industriels

- ♦ Représentants des industries alimentaires désignés par la CCIB.

Email: maepdana@gmail.com
Contact: (00229)20245791,
fax: (00229)20245792

6– Historique du CNCA Bénin

- ♦ Juin 1985 : création du CNCA par Décret N°84-245 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale du Codex Alimentarius.
- ♦ Aout 2004: atelier de dynamisation de la Commission Nationale du Codex Alimentarius,
- ♦ Février 2009: Commission Nationale du Codex Alimentarius devient Comité Nationale du Codex Alimentarius par Décret N°2010-638 du 31 décembre 2010

7-Activités réalisées de 2004 à 2020

- ♦ 2004: Atelier de dynamisation
- ♦ 2008: Activités de sensibilisation sur l'hygiène dans certaines écoles primaires publiques
- ♦ 2009: Revision de la base juridique du CNCA
- ♦ 2009 à 2015: Tenue de plusieurs reunions, au plan national en vue de la participation aux reunions des Comités de Codex,
- ♦ 2009 à 2019 : Participation au niveau international, à plusieurs sessions des Comités du Codex, Participations du Bénin à plusieurs groupes de travail électroniques et scientifiques,
- ♦ Restitution des participations aux sessions du Codex,
- ♦ Désignation des membres du CNCA
- ♦ Formation des membres du CNCA
- ♦ Définition de positions nationales,
- ♦ Amelioration de la visibilité des activités du CNCA Bénin
- ♦ Soumission de candidature du Bénin au Fonds Fiduciaire deuxième phase de la Commission mixte FAO/OMS